

Règlement de la Rando Célib' – 10 km

Article 1 – Organisation

La **Rando Célib'** est une randonnée conviviale de 10 kilomètres, organisée dans un esprit de **rencontre, détente et bonne humeur**.

L'événement n'est **ni une compétition sportive**, ni une agence de rencontre, mais une activité de plein air favorisant les échanges entre personnes célibataires.

Article 2 – Conditions de participation

- Être **majeur(e)** (18 ans minimum).
- Être **célibataire** au moment de l'inscription.
- Être en **bonne condition physique** et apte à la marche sur une distance de 10 km.
- Chaque participant(e) s'engage à avoir une **tenue adaptée** à la randonnée (chaussures, vêtements, eau, etc.).

Article 3 – Inscription

- L'inscription se fait **en ligne**, dans la limite des places disponibles.
- Le paiement de l'inscription (le cas échéant) valide la participation.
- Les inscriptions sont **personnelles et non remboursables**, sauf annulation de l'événement par l'organisateur ? auquel cas une 2nd date sera proposer avant remboursement

Article 4 – Encadrement et déroulement

- Le départ sera donné à l'heure prévue par l'organisateur et sera transmis aux participants 1 semaine avant
- Le parcours est **au préalable validé par l'organisateur**
- Les participants s'engagent à **respecter les consignes** données par les organisateurs et à **suivre le groupe**.
- Les pauses et animations prévues (jeux, activités, échanges) sont facultatives mais recommandées pour profiter pleinement de l'expérience.

Article 5 – Sécurité

- Chaque participant marche **sous sa propre responsabilité**.
- L'organisateur décline toute responsabilité en cas d'accident lié à une **imprudence ou au non-respect** du présent règlement.
- En cas de malaise ou de blessure, prévenir immédiatement un membre de l'organisation.
- Les participants doivent **respecter la nature**, les autres marcheurs, et les règles de circulation piétonne.

Article 6 – Respect et convivialité

- La Rando Célib' repose sur des valeurs de **respect, bienveillance et ouverture d'esprit**.
- Aucun comportement déplacé, discriminatoire ou harcelant ne sera toléré.

- L'organisateur se réserve le droit d'exclure toute personne ne respectant pas ces principes, sans remboursement.

Article 7 – Droit à l'image

En participant à la randonnée, les participants **autorisent l'organisateur à utiliser les photos et vidéos** prises pendant l'événement à des fins de communication (site, réseaux sociaux, etc.), sauf refus écrit préalable envoyé par mail

Article 8 – Annulation ou modification

L'organisateur se réserve le droit de **modifier ou d'annuler** la randonnée pour raisons de sécurité, conditions météorologiques défavorables ou tout autre motif légitime.

En cas d'annulation, les participants seront informés dans les plus brefs délais.

Article 9 – Environnement

Chaque participant s'engage à :

- **Ne laisser aucun déchet** sur le parcours.
- Respecter la **faune, la flore et les propriétés privées** traversées.
- Privilégier le **covoiturage** pour se rendre sur le lieu de départ.

Article 10 – Acceptation du règlement

La participation à la Rando Célib' implique l'**acceptation totale** du présent règlement.